

**SEANCE DU 26 mai 2021**  
**(Convocation du 20 mai 2021)**

**PRESENTS : SOUCHAL P. BOUSCAUD A. BOUSSET F. FAURE M. GENESTINE L. GANDEBOEUF M.  
FAURE G. CLUZEL C. ROCHE K. BENSADI P.**

**EXCUSÉS :**

**ABSENTS :**

**EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

**SECRETAIRE DE SEANCE : ROCHE Karine**

**Compte rendu du 14 avril 2021 : (Votant : 10 Pour : 10 Contre : 00 Abstention : 00)**

**Observations compte rendu du 14 avril 2021:**

M. Le Maire demande de rajouter 1 ordre du jour le n°08 (Votants : 10, Pour : 10, Contre : 00, Abstention : 00)

**1) Demande d'achat de chemin communal soumise à enquête publique**

M. Le Maire présente la demande de Mme Jeandeaux Joëlle de Bourdellas pour acheter un chemin communal afin d'unifier son terrain traversé par ce chemin (section YI 47,48 et 49). Elle a trouvé un acquéreur pour acheter ces terrains et rénover le bâtiment pour y habiter .

Ce chemin n'est pas cadastré (il ne porte aucun numéro) mais fait partie du domaine public communal. Il dessert la parcelle 44 mais n'est plus utilisé car deux autres accès permettent d'atteindre cette parcelle.

Lorsqu'une commune envisage de vendre une voie communale, elle souhaite expressément la « faire sortir » du domaine public afin de procéder à son aliénation. Une enquête publique préalable est requise avant de procéder à son déclassement .

Une voie qui n'est plus classée dans le domaine public entre dans le domaine privé de la commune et peut-être vendue comme n'importe quel bien immobilier après délibération du conseil municipal approuvant le principe de la vente.

Le conseil délibère et décide

**-D'engager la procédure d'enquête publique concernant le déclassement de cette voie communale.**

**(Votants : 10, Pour : 09, Contre : 00, Abstention : 01)**

**2) Demande de FIC pour le programme de voirie 2021**

M. Le Maire présente un devis de la société RMCL pour le programme de réparation de voirie 2021 pour un montant de **25 690€ HT**.

VC n°51 : Route du Goudet 16 480€ HT

VC n°23 : Extension Village Farges/ chez Roulet 9 210€ HT

Une demande de subvention FIC(Fond d'Intervention Communal) a été demandé au département. La commune bénéficie d'un taux d'intervention de 25% et d'un Coefficient Départemental Solidarité CDS de 1.22.

Une demande DETR(Dotation Equipement des Territoires Ruraux) a déjà été sollicitée auprès de la préfecture.

Le conseil délibère et décide

**-De retenir la société RMCL pour réaliser le programme de voirie 2021 de 25 690€.**

**(Votants : 10, Pour : 10, Contre : 00, Abstention : 00)**

### **3) Devis RMCL réparation voirie pour section Farges/Loutre**

Mme SOUCHAL Pascale quitte la salle (**Art L.2131-11 du CGCT, sont illégales les délibérations auxquelles ont pris part un ou plusieurs membres du conseil intéressés à l'affaire qui en fait l'objet, soit en leur nom personnel, soit comme mandataires**).

Les affouagistes de la Section Farges et Loutre souhaitent terminer la réparation de la VC n°23 qui dessert les parcelles des trois affouagistes .

Un devis de la RMCL de 2412€ HT est présenté à l'assemblée.

Le conseil délibère et décide

**-De faire réaliser la deuxième partie de la réparation VC n°23 par la Sté RMCL pour 2412€ HT financé par la section Farges/Loutre.**

**(Votants : 09, Pour : 09, Contre : 00, Abstention : 00)**

### **4) Devis de Mr DEBUICHE pour un écusson à la Mairie en lave émaillée**

M. Le maire présente un devis de l'atelier DEBUICHE de Mazayes pour la réalisation du blason de la commune en lave émaillée au format 45\*55 cm. Celui-ci sera ensuite mis sur la façade de la Mairie.

Pour rappel, la signification des symboles du blason :

- La fontaine fait référence à l'étymologie de Briffons (brevis fons) petite fontaine
- La croix de Malte indique qu'une commanderie de cet ordre était établie sur la commune
- L'ancien prieuré Saint-Benoît est symbolisé par l'étui de crosse
- Le vase de parfum est l'attribut de Sainte Madeleine patronne de Briffons

Le conseil délibère et décide

**-De faire réaliser l'écusson de la commune par l'atelier DEBUICHE de Mazayes pour 200€ TTC.**

**(Votants : 10, Pour : 10, Contre : 00, Abstention : 00)**

### **5) Devis pour armoire club 3<sup>ème</sup> Jeunesse**

M. Le maire présente un devis de la société UGAP (Achat Public) pour une armoire fermant à clé afin que l'association Club 3<sup>ème</sup> Jeunesse puisse mettre en sécurité tout son matériel et ustensiles de cuisine.

1-Armoire en panneau de particules mélaminé ABS (haute qualité et résistant), dimension 115\*175\*45 cm, prix 321.50€ HT livrable sous 10 jours

2-Armoire en panneau de particules mélaminé ABS, dimension 120\*180\*45 cm, prix 376.50€ HT livrable sous 30 jours

Le conseil délibère et décide

**-D'acheter une armoire 115\*175\*45 cm à la société UGAP pour 321.50€ HT.**

**(Votants : 10, Pour : 10, Contre : 00, Abstention : 00)**

### **6) Devis pour isolation et réfection appartement F4**

M. Le maire explique qu'elle a rencontré avec ses adjoints, Mr SAVAJOL Benoît, artisan en bâtiment installé récemment sur la commune, afin de procéder à la restauration du logement F4.

Plusieurs forages ont révélé la nécessité de refaire l'isolation des combles sur toute la longueur du bâtiment soit : 1362€ HT

### A l'étage :

Les deux chambres + palier+ WC à l'étage + cage d'escalier ⇒ ratissage plafond, dépose papier peint, ratissage murs, ponçage, peinture plafond + murs+ boiseries (1 couche impression + 2 couches velours)

Chambre 1 : 1205.62€ HT

Chambre 2 : 1647.10€ HT

Palier : 943.62€ HT

WC : 362.32€ HT

Cage d'escalier : 674.84€ HT

### Au rez de chaussée :

Cuisine :

Démolition cloison , dépose carrelage, reprise plâtrerie + jonction plafond + reprise VMC + reprise caisson ballon d'eau chaude : 400€ HT

Création cloison pour fermeture d'un mur + enduit : 150€ HT

Cuisine , salon :

Ratissage plafond, dépose papier peint, ratissage murs, ponçage, peinture plafond + murs + boiseries ( 1 couche impression + 2 couches finition) : 3073.34€ HT

Salle de bain :

Ratissage plafond, peinture plafond + murs + 2 couches finition blanc velours : 202.16€ HT

Création d'une trappe de visite plafond palier : 80.00€ HT

Déblaiement, protection et nettoyage : 250.00€ HT

TOTAL : **10351.00€ HT**

**Le conseil municipal reporte son choix car il souhaite**

**-Réaliser certains travaux de démolition bénévolement.**

**-Faire refaire le devis avec l'isolation des pignons coté église ainsi que des murs de la façade avant.**

### **7) Complément devis chemin de Combas**

M. Le maire explique à l'assemblée qu'il est nécessaire d'empierrier et de compacter le chemin de Combas qui donne l'accès à la propriété de Mr et Mme Chazal, un devis de 1600€ HT de l'entreprise VECCHI est proposé.

Le conseil délibère et décide

**-De faire empierrier et compacter le chemin pour rétablir l'accessibilité à la parcelle de Mr et Mme Chazal pour 1600€ HT.**

**(Votants : 10, Pour : 10, Contre : 00, Abstention : 00)**

### **8) Clôture de la liste affouagiste 2021**

M. Le maire demande à l'assemblée de valider la liste affouagiste établie le 18 février 2021. Celle-ci est restée affichée vingt jours et n'a fait l'objet d'aucune réclamation.

Le conseil délibère et décide

**-De clôturer la liste affouagiste 2021.**

**(Votants : 10, Pour : 10, Contre : 00, Abstention : 10)**

**Vu par Nous, Maire de la Commune de BRIFFONS, pour être affiché le 27 mai 2021, à la porte de la mairie, conformément à l'article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales.**

**A Briffons, le 27 mai 2021**

**Le Maire, Pascale SOUCHAL**